Archives parlementaires

Lettre des représentants Baudot et Lacoste, en mission près des armées de la Moselle et du Rhin, relative à la prise de Landau, lors de la séance du 13 nivôse an II (2 janvier 1794)

Marc-Antoine Baudot, Jean-Baptiste Lacoste

Citer ce document / Cite this document :

Baudot Marc-Antoine, Lacoste Jean-Baptiste. Lettre des représentants Baudot et Lacoste, en mission près des armées de la Moselle et du Rhin, relative à la prise de Landau, lors de la séance du 13 nivôse an II (2 janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 575-576;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37915_t1_0575_0000_12;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

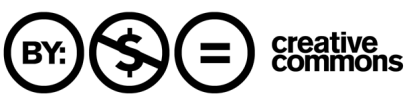

commune, quoique pauvre, a reçu des dons pour le service de la République de beaucoup de ses concitoyens, soit en chevaux, manteaux, chemises, bas, charpie, assignats, boucles d'argent, galons en or, etc., et que ces objets ont été déposés, partie à la municipalité qui en a fait la remise à l'administration du district; on envoie à Bergerac, pour ce qui concerne les chevaux et effets de cavalerie, et l'autre partie à la Société populaire, qui se dispose aussi d'en faire la remise prochaine à l'administration du district.

« En finissant, je me joins à tous les vrais amis de la liberté et de l'égalité, qui félicitent la Convention nationale sur ses travaux, notamment sur le décret du 31 mai (vieux style) et jours suivants, et qui l'invitent à rester à son poste au moins jusqu'à la paix.

« *Le républicain procureur de la commune de Bourg, département et district du Bec-d'Embès* (sic).

« COUTAUD. »

Remis au directeur de la poste de Bourg, les deux pièces de 24 livres en or, que vous recevrez à Paris. »

Les citoyens Lacoste et Baudot, représentants du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin, annoncent les nouveaux succès remportés sous leurs yeux par les troupes de la République, qui ont enlevé le poste important de Guersmersheim, qui couvre Landau : les ennemis, en fuyant de Leimertzheim, y ont laissé 800.000 rations de fourrage.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de Salut public (1).

Suit la lettre de Lacoste et Baudot (2).

Jean-Baptiste Lacoste et Baudot, représentants du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin à la Convention nationale.

« Germesheim, le 9 nivôse, 2e année de la République française, une et indivisible.

« Les succès des armées de la Moselle et du Rhin, chers collègues, sont étonnants, et leur marche des plus rapides; elles se sont emparées hier matin du poste important de Germesheim, qui couvre Landau, assure la conservation des lignes de la Queiche et ouvre la porte du Palatinat, ainsi nos intrépides défenseurs sont-ils dans ce moment à une lieue de Spire, et on nous assure que les troupes légères y sont entrées.

« On nous a assuré aussi que les Prussiens et les Autrichiens, en se séparant, se sont fait leurs adieux à la sortie de la petite ville de Bergzabern à coups de sabres et de fusils; les premiers se sont retirés sur Neustadt et Mayence, les autres ont repassé le Rhin sur trois différents ponts qu'ils avaient eu la bonne précaution d'y faire construire. Il était temps, car s'ils n'eussent point fui à toutes jambes pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, ils étaient tous exterminés. Les routes sont couvertes de prisonniers et de déserteurs. La courageuse persévérance des armées qui ont délivré Landau, et de la garnison qui l'a conservée, doit leur mériter les mêmes honneurs que l'armée qui a fait le siège de Toulon. Nous croyons que c'est participer à vos intentions que de le demander expressément.

« La bataille du Geisberg a prouvé aux ennemis qu'ils n'ont que leur destruction totale à attendre des défenseurs de la République. Pendant plus de quatre lieues de pas de charge, sous un feu terrible et continuel, pas un soldat n'a sorti des rangs, et l'on voyait les traîneurs courir à toutes jambes pour aller partager la gloire de leurs braves frères; aussi la victoire fut-elle complète et a assuré le triomphe de la République.

« L'ennemi nous a laissé des magasins considérables à Lauterbourg et particulièrement un magasin à poudre auquel il avait mis une mèche qu'il a allumée avant d'être sorti de la place : on est parvenu à l'éteindre au moment où elle allait faire sauter la ville et toute la partie de notre armée qui l'occupait.

« Les Autrichiens ont mis le feu à plusieurs de leurs magasins dans leur fuite. Ils nous ont cependant laissé beaucoup de fusils à Germesheim, de l'avoine, des légumes secs, des farines, des grains, indépendamment de 800,000 rations de fourrages à Leimersheim, et 30,000 couvertures. Nous partons demain pour nous rendre à Spire.

« Salut et fraternité.

« M.-A. BAUDOT; J.-B. LACOSTE (1). »

Nous croyons devoir insérer à cette place la lettre de Baudot et Lacoste qui existe aux Archives nationales et qui annonce la prise de Landau (2).

Baudot et Lacoste, représentants du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, à leurs collègues membres du comité de Salut public de la Convention nationale.

« A Guermeischeim, le 10 nivôse, l'an II de la République française.

« Nous sommes entrés à Landau, citoyens collègues, avec Saint-Just et Lebas; nos démarches différentes, faute de communication, étaient toutes rapprochées par le bien public, il a eu lieu selon vos désirs et les nôtres, ainsi tout est fini.

« Il y a eu, pendant le blocus de Landau, beaucoup de manœuvres pour faire capituler la garnison; les dépositaires de l'autorité dans ce temps-là s'accusent réciproquement, nous enverrons tous les prévenus à la Convention natio-

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 223.
(2) *Archives du ministère de la guerre : Armée de la Moselle, Bulletin de la Convention*, séance du 3e jour de la 2e décade du 4e mois de l'an II (jeudi 2 janvier 1794). *Moniteur universel* [n° 104 du 14 nivôse an II (vendredi 3 janvier 1794), p. 420, col. 1]. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 9, p. 756.

(1) D'après le *Moniteur universel*, la salle retentit d'applaudissements et d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 470, p. 193), c'est Couthon qui donna lecture de la lettre de Baudot et Lacoste.
(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 868, pièce 4. La minute de cette lettre porte en marge la note suivante : « Renvoyé au comité de Salut public. COUTHON, *Président.* »

nale qui les fera juger comme elle le trouvera convenable.

« On n'a pas une idée, même approximative, de la Révolution à Landau, le caractère de la représentation nationale n'y est pas connu sous ses véritables rapports. Nous vous promettons que sous huit jours tout sera dans l'ordre.

Nous nous occupons des approvisionnements de la place et pour les assurer promptement nous faisons verser ici les magasins de Phalsbourg et Saverne, absolument inutiles pour ces villes dont la défense est nulle.

« Les subsistances nous occasionnent un travail difficile et inquiétant, nos ressources diminuent, les moyens de transport sont plus difficiles et nos pouvoirs moins pressants depuis le décret sur le gouvernement révolutionnaire.

« Sans vouloir discuter cette loi, nous vous prions de bien réfléchir aux limites qu'elle nous laisse pour opérer la Révolution dans les départements frontières. Vous verrez incontestablement que les pouvoirs constitués sont insuffisants dans les Haut et Bas-Rhin pour faire marcher un pays entièrement gangrené, deux armées et des administrateurs qui seront toujours douteux tant qu'ils seront pris sur les lieux.

« Nous ferons aller la chose publique par tous les moyens possibles, secondez-nous en nous donnant plus de latitude : en dernière analyse nous serons responsables.

« Nous allons prendre dès aujourd'hui, des mesures pour faire vivre nos armées aux dépens de l'ennemi, nous partons pour Spire afin de combiner nos moyens et, la détermination prise, l'exécution sera prompte.

« L'ennemi nous a laissé des magasins considérables à Lauterbourg et particulièrement un magasin à poudre qu'il a voulu faire sauter, en partant, par le moyen d'une mèche; elle a été éteinte au moment où elle atteignait le premier baril. Tout a été prévu, nous avons eu la poudre et point d'événement fâcheux

« Les Prussiens se retirent du côté du Newstadt.

« Les Autrichiens ont passé le Rhin sur trois ponts et paraissent se cantonner sur la rive droite. Ils ont mis le feu à plusieurs de leurs magasins dans leur fuite. Cependant ils nous ont laissé beaucoup de fusils à Germeisheim, une quantité prodigieuse de fourrage, de l'avoine, de l'orge, des légumes secs, des farines, 30,000 couvertures et d'autres effets de guerre et de bouche.

« Le général Hoche continue ses opérations avec la plus grande intelligence, la distribution de son armée nous paraît extrêmement bien conçue. Nous croyons avoir bien travaillé pour la chose publique en lui donnant le commandement en chef des deux armées.

« Nous partons en ce moment pour Spire, nous vous en donnerons des nouvelles à notre retour.

« M.-A. BAUDOT; J.-B. LACOSTE. »

Les officiers municipaux de la commune de Ravenel, district de Clermont, département de l'Oise, annoncent à la Convention que, du vœu général des habitants de cette commune, ils ont déposé, pour le bien et l'intérêt de la République, toute l'argenterie et les attributs du fanatisme.

Mention honorable, insertion au Bulletin » (1).

Suit la lettre du maire et des officiers municipaux de la commune de Ravenel (2).

« Citoyens législateurs,

« Nous croyons devoir vous adresser et vous trouverez ci-joint l'état de reçu des objets, attributs du fanatisme que nous avons délivrés gratuitement, au vœu général de notre commune pour don de notre patriotisme, pour le bien et intérêt de la République française, dont vous êtes les instituteurs. Nous vous assurons que nous n'échapperons aucun des moyens qui sont en notre pouvoir pour la maintenir, notre vie même si elle est nécessaire.

« *Les maire et officiers municipaux de Ravenel, canton de Saint-Just, district de Clermont, département de l'Oise.*

« J. DE CUGNIÈRE, *maire;* HERLAUT; MENNECIER; HERLAUT, *procureur de la commune;* LALOI, *secrétaire greffier.*

« Ce 2 nivôse, an II de la République française, une, indivisible et impérissable. »

Reçu (3).

Ravenelle, ce 18 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

Nous soussignés, commissaires des cantons de Saint-Just et l'Eglantier, reconnaissons avoir reçu en don patriotique de la commune de Ravenel, par les mains de toute la municipalité, savoir : Un soleil et son pied; deux calices et une patène; un ciboire; un autre ciboire pour les malades avec boîte à huiles dans le pied; une petite custode; une paire de burettes en argent; une boîte à huiles en forme de tombeau, le tout en argent, ainsi qu'un encensoir également d'argent.

En foi de quoi avons délivré la présente reconnaissance les jour, mois et an susdits.

FONTAINE; TONDU.

Les administrateurs du district de Nice annoncent que le citoyen Joseph Pacho, habitant de leur commune, a déposé entre les mains du receveur de ce district une somme de 800 livres pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

Suit la lettre des administrateurs du district de Nice (5).

A la Convention nationale.

« Nice, octidi de la 3e décade de frimaire, an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Le citoyen Joseph Pacho, natif et habitant

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 223.
(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 866, pièce 10.
(3) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 866, pièce 9.
(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 223.
(5) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 866, pièce 7.